

# Crise de l'accueil: 99 % des places en centre sont occupées

■ Le gouvernement fait face à l'afflux : treize nouveaux centres d'accueil vont être créés ces prochains jours.

Le secrétaire d'Etat à l'Asile et à la Migration, Theo Francken (N-VA), tente tant bien que mal de résoudre la crise de l'accueil des réfugiés. En effet, les 65 centres gérés par Fedasil (19), la Croix-Rouge de Belgique et Rode Kruis-Vlaanderen (40), le Samu social (1), les Mutualités socialistes (1) ou encore, ceux gérés par des sociétés privées (4) sont à 99 % de leur capacité d'accueil – le quasi sold out.

## Une situation d'urgence

Face à l'afflux de demandes d'asile en Belgique, l'instance fédérale Fedasil doit trouver 250 places par jour, soit près de 5 000 places par mois. Bien que le gouvernement ne cesse de donner son accord pour la création de nouveaux centres d'accueil (voir carte), et malgré les efforts réalisés par Fedasil et ses partenaires, les 25 500 places actuelles ne sont pas suffisantes. Ces organismes connaissent chaque jour l'angoisse de devoir refuser des personnes en centre.

Il faut dire que cette situation leur rappelle de mauvais souvenirs. Lors de la crise d'accueil de 2009 à 2012, 7 000 personnes se sont vues refuser une place en centre d'accueil. Près de 1 000 d'entre elles avaient même été logées à l'hôtel, d'autres dormaient à la rue.

A l'approche de l'hiver, les structures d'accueil gérées par Fedasil et ses partenaires sont à la recherche de solutions, parfois temporaires.

## Des places en camping

Devant l'urgence de la situation, l'agence fédérale a, entre autres, accepté l'offre de trois campings de la région liégeoise. *"Fedasil loue des bungalows dans ces trois campements. Cinq cents personnes y sont logées jusqu'à la fin du mois d'octobre. Nous avons chargé Caritas de gérer l'accompagnement de ces personnes"*, explique Benoît Mansy, porte-parole de Fedasil.

La solution du logement à l'hôtel n'est par contre *"pas envisagée"* pour le moment.

## Faire appel au privé

Outre les places gérées directement par Fedasil et ses collaborateurs, le gouvernement fédéral a décidé, le 28 août dernier, de confier une partie de l'accueil à des opérateurs privés. Différents marchés publics ont alors été lancés par Fedasil dans le but d'augmenter la capacité d'accueil. *"Les sociétés privées présentent un dossier qui sera, in fine, accepté ou rejeté par le gouvernement. Depuis une semaine, trois nouveaux centres privés sont venus s'ajouter à celui de Turnhout déjà approuvé: un à Berchem-Sainte-Agathe, un à Retie et un à Binche"* (voir carte), explique Benoît Mansy.

Ces centres seront gérés par l'entreprise privée. Afin de s'aligner sur la ligne de conduite de Fedasil et de la Croix-Rouge, les collaborateurs externes recevront toutefois une formation complémentaire de l'agence fédérale.

## De nouveaux centres en création

Aux 65 centres d'accueil déjà ouverts sur le territoire s'ajouteront bientôt 13 nouveaux centres (voir carte). Les futurs bâtiments d'accueil de Lombardsijde, Weelde, Leopoldsborg et Hechtel-Eksel, seront bientôt rejoints par 7 nouveaux lieux d'accueil: Zeebrugges, Brasschaat, Zaventem, Spa, Vielsalm, Knesselare et Scherpenheuvel, à la suite d'une décision prise vendredi par le gouvernement. Ces 7 centres accueilleront à eux seuls 1 650 demandeurs d'asile. Sans oublier les 2 nouveaux centres privés qui ouvriront prochainement à Mouscron et à Walcourt.

## Le plan de répartition aux oubliettes

Contrairement à l'agence Fedasil, priée de suivre les instructions données une suite aux décisions du gouvernement, la création de nouvelles places en CPAS, elle, se fait de manière volontaire. *"Certains le font plus que d'autres"*, explique Benoît Mansy. Face au nombre croissant de demandeurs d'asile logés dans les centres de la Côte belge, le député fédéral et échevin à Bruges, Franky Demon (CD&V), a d'ailleurs demandé en urgence *"un plan de répartition sur l'ensemble de la Belgique"*. Pourtant, bien que celui-ci soit prévu dans la législation depuis 2007, aucun gouvernement ne l'a encore appliqué à ce jour.

L.V.

## Les centres d'accueil pour demandeurs d'asile

